

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 54 (1909)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La nouvelle cartouche  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338974>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

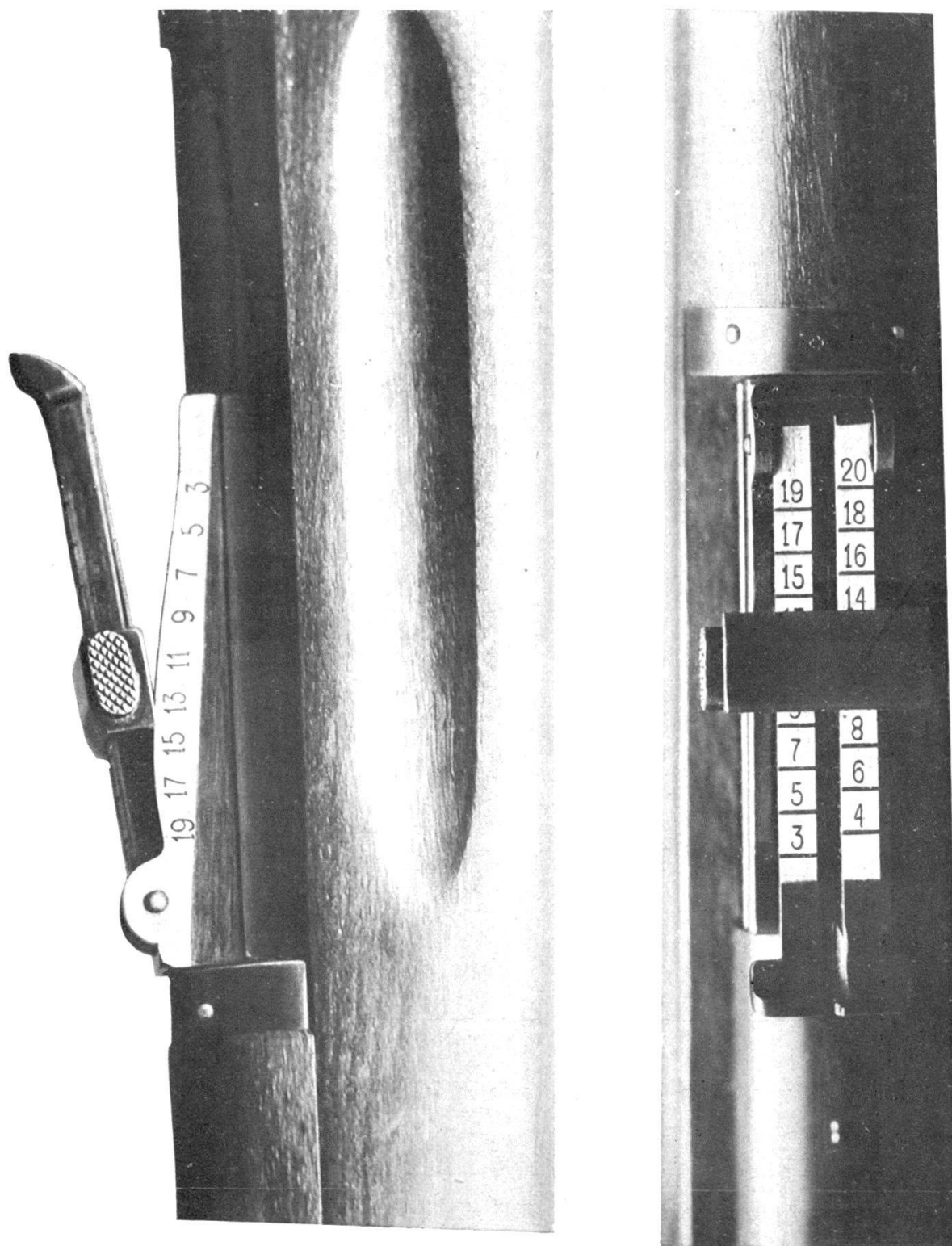
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le nouveau fusil d'infanterie.



Le nouveau fusil d'infanterie. Appareil de hausse.

## La nouvelle cartouche.

(Pl. XXXV et XXXVI)

Notre collaborateur, le capitaine d'état-major Ch. Verrey, dans ses articles des livraisons de mars et de juin, a donné, au sujet de la nouvelle cartouche suisse et des transformations qu'elle impose au fusil, toutes les indications utiles. Il n'y manquait qu'une chose, les dessins, que l'autorité militaire ne nous avait pas autorisé à publier.



Dès lors, cartouche et fusil étant devenus d'un emploi public, présentés le plus largement possible aux tireurs, afin que l'on puisse par ces derniers et pratiquement se faire une opinion, l'interdit est levé. Nous pouvons compléter les articles du capitaine Verrey par l'apport des deux planches ci-jointes. Les figures de la planche XXXV permettent de se rendre compte de l'aspect général de l'arme, ainsi que de la forme du guidon, de la crosse et de l'encroisement. La moindre saillie

du magasin allège l'apparence du fusil et le nouveau bec de crosse ne le dépare pas.

Les figures de la planche XXXVI présentent la hausse qui est, au point de vue du tir de guerre, une excellente innovation. La photographie montre combien la lecture est rendue nette et par conséquent le contrôle par les gradés facile.

La forme du projectile est à peu près celle de la balle française D, mais les proportions sont réduites, et le poids diminué. Au point de vue balistique, la balle suisse réunit les qualités des projectiles français et allemands.